

# BULLETIN OFFICIEL

## De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale



Rédacteur en chef : Léon MAYET

**EN 1894**

Directeur : Léon FOURNIER

**ABONNEMENTS**

France.....	UN AN	8 fr.
Etranger (union postale).....		9 »

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1<sup>er</sup> janvier 1894.

**JOURNAL HEBDOMADAIRE**

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

**ANNONCES**

La ligne.....	»	50
Réclames.....	1	»
Faits divers.....	2	»

**SOMMAIRE :** Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Jury international des Récompenses (groupe VII, groupe VIII, groupe IX). — Partie non officielle : A propos de l'Exposition. — Exposition coloniale : Chambre de Commerce. — Les Congrès : Congrès de Géographie; Congrès de l'Enseignement supérieur; Congrès de Médecine interne; Congrès des Syndicats agricoles. — Les Colonies à l'Exposition de Lyon (suite et fin). — Concours international de Tir. — Nos Visiteurs. — Petites nouvelles de l'Exposition. — Les Tickets collectifs. — Régates internationales. — Bulletin financier.

## CHRONIQUE

### HEBDOMADAIRE



Le public nombreux — il y a eu plus de soixante mille entrées — qui se pressait dimanche dernier dans les jardins de l'Exposition pour admirer la superbe fête vénitienne, pleine de mouvement et de joie, organisée par M. Claret, s'est porté aussi dans la

journée, vers le palais de la Tunisie.

Une salle centrale, au centre, donne accès dans trois autres salles de dimensions variées, l'une à droite, l'autre à gauche, la troisième au fond.

Dans son ensemble, la section tunisienne comprend une exposition figurée, de cartes, plans, photographies, plans en relief; une exposition de produits multiples : produits indigènes, naturels et fabriqués, et produits d'importation étrangère. Chacune de ces divisions est contenue dans une salle spéciale.

Les plans ont été exécutés d'après les documents fournis par la Direction des Travaux Publics, par M. Sadoux, et les photographies, qui sont la propriété du *service des antiquités* sont rapportées par M. Sadoux de ses nombreux voyages dans l'intérieur.

Le pavillon de droite contient une très intéressante collection de meubles arabes, peints et dorés, tables, glaces, étagères, canapés, etc., étoffes de coton et de soie, costumes de femmes arabes, vêtements d'hommes; couteaux, bibelots divers. Au milieu de la salle, sur les quatre faces d'un bahut : un cadre renfermant une série d'aquarelles de M. Goëmans de Tunis, représentant des rues, minarets, etc; un second, reproduisant en photographie les plus beaux spécimens des stucs — cet art des stucs est essentiellement tunisien — faïences, poteries, existant dans les palais et maisons riches de Tunis, un troisième dans lequel se trouvent reproduits des plans et des aquarelles de maisons arabes, un quatrième donnant le plan de la grande mosquée de Kairouan, les photographies des différentes parties, cloîtres, grandes salles, cours, etc., ainsi qu'une collection des

principaux chapiteaux antiques renfermés dans les mosquées. Ce plan et ces photographies sont dus à M. Sadoux.

\* \* \*

La deuxième salle contient deux grands plans de Tunis, l'un fait à l'époque de notre arrivée en Tunisie, l'autre comportant les améliorations nouvelles : *Le port et les nouveaux quartiers français*. Entre les deux, un plan du canal reliant le port de Tunis à la Goulette. Au-dessus, une peinture représentant le panorama de Tunis, vu de l'hôpital arabe, voisin de Dar-el-Bey. A droite de ces plans, un cadre photographique renferme une gravure représentant les différents costumes et métiers tunisiens. A gauche, un second cadre photographique reproduisant différentes vues de Tunis : rues, monuments, etc. Sur le mur d'en face, une grande carte de la Tunisie, donne l'état de la *propriété française* ainsi que l'état actuel de la culture si importante de l'olivier et de celle de la vigne.

A droite et à gauche, une série de paysages, ruines romaines disséminées sur les deux côtés de la grande vallée de la Medjerdah attirent l'attention. En outre des monuments encore debout, arcs de triomphe, restes de temples, mausolées, etc., de nombreux vestiges de travaux d'eaux, barrages, canalisations, captations de sources y sont représentés. L'étude de ces divers vestiges des travaux d'aménagement d'eaux par les Romains fait l'objet d'un travail spécial.

Un autre cadre de photographie représente la culture de l'olivier dans la région de Sfax, et l'exploitation d'une des nombreuses mines de zinc, dans le massif du Djebel Zaghouan. Cette mine est exploitée par une maison lyonnaise.

Deux autres cadres renferment des spécimens du musée du Bardo. L'un d'eux donne une série des principales mosaïques de ce musée l'un des plus riches qui soient, en ce genre, l'une de ces mosaïques trouvée à Sousse il y a 6 ou 7 ans et représentée par une grande photographie, ne mesure pas moins de 12 mètres de longueur, l'autre une série des objets les plus intéressants du musée : statues, statuettes funéraires, sculptures, inscriptions, lampes, vases, etc..., la pièce la plus importante de cette collection est un plat d'argent damasquiné d'or, découvert

par la compagnie du port, dans le lac de Bizerte, l'année dernière, en creusant le canal d'accès au port. Cette pièce d'un intérêt d'art énorme, est incontestablement d'origine grecque. La drague l'a malheureusement très mutilée, de grandes parties en sont cependant intactes. Ses dimensions sont à peu près de 90 centimètres.

Dans un autre cadre sont renfermés les objets les plus intéressants du musée de Carthage. Une série d'objets carthaginois trouvés dans les sépultures, et une série aussi intéressante d'objets de l'époque romaine.

Ce qu'il y a de curieux c'est que si l'on considère les poteries de fabrication moderne installées tout à côté, on retrouve, à n'en pas douter, une analogie saisissante qui témoigne quelle profonde impression, dans les traditions, les mœurs et les habitudes indigènes, la civilisation romaine.

Henri Noël.

## PARTIE OFFICIELLE

### Jury International des Récompenses

— SUITE —

#### GRUPE VII

CLASSE 31.

MM.

- Le Colonel de BOYSSON, directeur de l'artillerie (Arsenal) à Lyon.
- DE CASTELNAU, directeur de l'École des Mines à Saint-Etienne.
- FRIEDEL, Professeur à l'École des Mines, à Saint-Etienne.
- DEPERET, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Lyon.
- HOLLANDE, négociant en bois, à Paris.
- HOLTZER, ingénieur-directeur des aciéries d'Unieux, à Unieux.
- JAPY, industriel, à Paris.
- LEBRETON, professeur à l'École des Mines de Saint-Etienne.
- MARREL Jules (de la maison Marrel frères, maîtres de forges), à Rive-de-Gier.
- PATIAUD et LAGARDE, constructeurs-mécaniciens, à Lyon.
- PIAT, mécanicien-fondeur, à Paris.

MULLER, constructeur-mécanicien, à Paris.  
 PINAT, associé-gérant des forges et hauts-fourneaux d'Allevard, à Allevard.  
 THÉVENET-PAUL, négociant en bois, conseiller municipal, à Lyon.  
 SAUVAGE, inspecteur des Forêts, à Lyon.  
 VILLIERS, président du comité des houillères de la Loire, directeur des houillères de Saint-Etienne, membre de la Chambre de commerce.

*Suppléants.*

MM.

DE BOISSIEU, ingénieur-directeur des forges de l'Horre (chântiers de la Buire), à Lyon.  
 CUNIT, ingénieur, administrateur des mines de Rochebelle, à Lyon.  
 DOUGADOS, ingénieur des mines du département du Rhône, à Rive-de-Gier.

## CLASSES 32 ET 40.

MM.

ADRIAN, président de la chambre syndicale des produits chimiques, à Paris.  
 BARBIER, professeur à la faculté des sciences, à Lyon.  
 BUCHET Charles, directeur de la pharmacie centrale de France, à Paris.  
 BUISSON, négociant en produits chimiques, juge au Tribunal de commerce, à Lyon.  
 BERTHOUD, administrateur de la société des Cirages français, à Lyon.  
 Docteur CROLAS, professeur à la faculté de médecine, à Lyon.  
 CHALLANDES, directeur de la Société internationale des pansements antiseptiques, à Montpellier.  
 CHATANAY, fabricant de bougies stéariques, à Lyon.  
 COIGNET, fabricant de produits chimiques, membre de la Chambre de commerce, à Lyon.  
 COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN (le Directeur), à Paris.  
 CANAPLE (de la maison Charles Roux, fabricant de savons, président du Syndicat des fabricants de savons, à Marseille.  
 DROUX, ingénieur civil, à Paris.  
 DEVILLE, agent de la C<sup>ie</sup> des établissements thermaux de Brides et Salins à Montiers (Savoie).  
 DUBOSC, fabricant de produits chimiques, membre de la Chambre de commerce du Havre.  
 EXPERT-BEZANÇON, fabricant de cêruse et couleurs, Paris.  
 FREUND-DESCHAMPS, fabricant de bleu d'outre-mer, à Vieux-Jean par Robert-Espagne (Meuse).  
 GARNIER, apprêteur teinturier, à Lyon.  
 GILLET, teinturier, membre de la Chambre de commerce, à Lyon.  
 GUIMET, fabricant de bleus d'outremer, à Lyon.  
 MONNET (de la maison Gilliard-Monnet et Cartier), fabricant de produits chimiques, à St-Fons.  
 HUGOUNENQ, professeur de la Faculté de médecine, à Lyon.  
 POULENC, fabricant de produits chimiques, à Paris.  
 PECHINEY, fabricant de produits chimiques, membre de la Chambre de commerce de Nîmes, à Salindres.  
 PAROT, administrateur de la Société de Saint-Romain-le-Puy, à Saint-Romain-le-Puy.  
 PETIT, fabricant de produits pharmaceutiques, à Paris.  
 PICARD, fabricant de produits chimiques, à Saint-Fons.  
 PORTES, pharmacien en chef de l'hôpital Saint-Louis, à Paris.  
 DAVID, fabricant de bougies stéariques, à Lyon.

*Suppléants.*

MM.

BRANTE, fabricant de produits chimiques, à Saint-Fons.  
 FOURNIER, essayeur-chimiste-expert, à Marseille.  
 GIVAUDAN, fabricant de produits chimiques, à Lyon.  
 VIGNON, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lyon.

## CLASSE 33.

MM.

BAL (les fils de F.), tanneurs à Chambéry.  
 CAEN, de la maison Masurel et Caën, mégissier-tanneur à Paris.  
 PETITPONT, fabricant de maroquins à Choisy-le-Roi (Seine).  
 ROUX (Ulysse), fabricant de cuirs, à Romans.  
 SUEUR, tanneur-corroyeur à Paris.  
 VOURLAUD, de la maison Simon Ullmo, à Oullins (Rhône).

*Suppléants.*

MM.

LATIL, tanneur, à Toulon.  
 MEYZONNIER, mégissier-corroyeur, secrétaire de la Chambre de commerce d'Annonay.  
 MIRABEL-CHAMBAUD, tanneur, président de la Chambre de commerce de Valence.

## GROUPE VIII

## CLASSE 34.

MM.

LE DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ DES TÉLÉPHONES, à Paris.  
 FOURRIER, ingénieur-directeur de la Compagnie électromécanique, à Lyon.  
 JAPY, chef de la maison Japy frères, à Paris.  
 PICOU, ingénieur civil, juge au Tribunal de commerce de Paris  
 RICHARD, chef de la maison Richard frères, ingénieurs-constructeurs, à Paris.  
 SARCIA, directeur de la Société pour le travail électrique des métaux, à Paris.  
 SCIAMA, directeur de la maison Bréguet, à Paris.  
 MONOYER (D<sup>r</sup>), professeur de physique à la Faculté de médecine de Lyon.  
 LÉON DIDELOT (D<sup>r</sup>), professeur agrégé de physique à la Faculté de médecine de Lyon.

## CLASSE 35.

MM.

AFFRE, mécanicien-constructeur, conseiller municipal à Lyon.  
 BONNET-SPAZIN, constructeur-mécanicien, à Lyon-Vaise.  
 BONY, vice-président de la Chambre syndicale de la Métallurgie, à Lyon.  
 BOULET, ingénieur-constructeur, à Paris.  
 BUFFAUD (de la maison Buffaud et Robatel) à Lyon.  
 COMPÈRE, ingénieur-directeur de l'Association parisienne des propriétaires d'appareils à vapeur, Paris.  
 DESJUZEUR, ingénieur-directeur de l'Association lyonnaise des propriétaires d'appareils à vapeur, Lyon.  
 DUFÈS, ingénieur-directeur de la Compagnie de Fives-Lille, à Givors.  
 DOREL, ingénieur, à Lyon.  
 DEMANGE (de la maison Demange et Satre) ingénieur-constructeur, à Lyon.  
 PIGUET (de la maison Piguët et C<sup>ie</sup>), ingénieur-constructeur, à Lyon-Vaise.  
 PONCHEZ-DAVID, ingénieur-directeur de la société des générateurs Delaunay-Belleville, St-Denis (Seine)  
 DE SAINTE-MARIE, ingénieur-directeur des Usines Trayvou, à la Mulatière.  
 SEGUIN, ingénieur aux chantiers de la Buire, à Lyon.  
 THÉVENIN (de la maison Thévenin frères), fondeur, à Lyon.

## CLASSE 36.

MM.

BOUHEY, constructeur-mécanicien, à Paris.  
 COHENDET, ingénieur-constructeur, à Paris.  
 CORCELLET, (de la maison Corcellet, Huot et Basset), constructeur de machines-outils, à Lyon.  
 CROZET (de la maison Crozet Fourneyron et C<sup>ie</sup>), à Chambon-Feugerolles (Loire).  
 MOLLET-FONTAINE, constructeur-mécanicien, à Lille (Nord).  
 PANHARD et LEVASSOR, constructeurs-mécaniciens, à Paris.

*Suppléant.*

M. LEBLANC, ingénieur-constructeur, à Paris.

## CLASSE 37.

MM.

DIEDERICHS, constructeur-mécanicien, à Bourgoin (Isère).  
 SATRE (de la maison Demange et Satre), ingénieur-constructeur, à Lyon.  
 VIGNERON, administrateur-délégué de la Compagnie française des machines à coudre, à Paris.

## CLASSE 38.

MM.

ARRAULT, ingénieur-mécanicien, à Paris.  
 BIRON, administrateur de la Société anonyme des Carrières de l'Echaillon, à Echaillon, par Saint-Quentin (Isère).

BIÉTRIX, de la maison Biétrix et C<sup>ie</sup>, métallurgiste, à Saint-Etienne (Loire).

CHARBONNIER, mécanicien-constructeur, conseiller municipal de Lyon.

COMPAGNIE DES HOUILLÈRES DE LA LOIRE (M. le Directeur de la), à Saint-Etienne.

COMPAGNIE DES MINES D'ANZIN (M. l'Ingénieur-Directeur de la), à Anzin.

COMPAGNIE DES MINES DE BLANZY (M. l'Ingénieur-Directeur de la), Montceau-les-Mines.

COMPAGNIE DES MINES DE LENS, (M. Laffite, ingénieur-directeur de la), à Lens.

CHAMUSSY (de), ingénieur-directeur de la Compagnie des mines de manganèse de Romanèche-Thorins, président de la Chambre de commerce de Mâcon, à Mâcon.

PARENT (de la maison Parent, Verdier et Michelon), mécanicien-constructeur, à Lyon.

## CLASSE 39.

MM.

BRAULT (de la maison Brault, Teisset et Gillet), constructeurs d'appareils pour meuneries, à Chartres.

BARBET, ingénieur-constructeur, à Paris.

EGROT, ingénieur-constructeur, à Paris.

GUÉRET (de la maison Guéret frères, constructeurs d'appareils pour meuneries), à Paris.

SLOAN, constructeur d'appareils pour meuneries, à Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MEULIÈRE (le Directeur de la) à La Ferté-s/-Jouarre.

RENAUD, négociant en liquides, à Bordeaux.

*Suppléants.*

MM.

DANTO-ROGEAT, négociant en fontes à Lyon.

JOYA, constructeur-mécanicien, à Grenoble.

## CLASSE 40.

Même jury que la classe 32.

## CLASSE 41.

MM.

GROSSELIN (de la maison Grosselin père et fils), manufacturier à Sedan.

LE COUSTELLIER, manufacturier, à Abbeville.

SIMON, ingénieur-civil, à Paris.

SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES (le Directeur de la), à Mulhouse.

SOCIÉTÉ ANONYME DES MÉCANIQUES VERDOL (le directeur de la), à Lyon.

VALLY (Lucien), de la maison Vally frères, constructeurs-mécaniciens, à Lyon.

BUXTORF, manufacturier, à Troyes.

## CLASSE 42.

MM.

ALLAIN-GUILLEAUME, fabricant de caractères d'imprimerie, à Paris.

BRENIER, mécanicien-constructeur, président de la Chambre de commerce, à Grenoble.

DEHAÏTRE, constructeur-mécanicien, à Paris.

ELWEL, constructeur-mécanicien, à Paris.

MARINONI, constructeur-mécanicien, à Paris.

MULATIER-SILVANT, fabricant de toiles métalliques, à Lyon.

RYDER, ateliers de gravures pour impression sur étoffes, gaufrage de tissus et papiers à Epinal.

VOIRIN, fabricant de machines d'imprimerie, à Paris.

## CLASSE 43.

MM.

ALTAZIN, administrateur-délégué de la Société des produits céramiques et réfractaires de Boulogne-s/-Mer.

BAUDET, constructeur-métallurgiste, à Paris.

BRIZON, entrepreneur de serrurerie, conseiller municipal, à Lyon.

CARRÉ (Georges), ingénieur-civil, à Paris.

FEBVRE, mécanicien-constructeur, à Lyon.

LARRIVIÈRE (de la maison Larrivière et C<sup>ie</sup>), à Angers.

MOREAU, architecte, à Paris.

NICOLAS (Claudius), plombier-zingueur, à Lyon.

PAUFIQUE, entrepreneur de fumisterie, à Lyon.

PAVIN DE LAFARGE, fabricant de ciments, à Viviers (Ardèche).

PERRUSSON et DESFONTAINES (la maison), fabricants de tuiles et carreaux de grès, à Ecuisses (Saône-et-Loire).

PIERRON, ingénieur-métallurgiste, à Paris.

PIGNANT, ingénieur, à Dijon.

SOCIÉTÉ DES GRÈS FRANÇAIS DE POUILLY-S/-SAÔNE (le directeur de la), à Pouilly-s/-Saône (Côte-d'Or).

*Suppléants :*

MM.

BRUN-COTTAN, fabricant de serrures, à Paris.

GUINET, architecte de la ville de Mâcon (Saône-et-Loire).

LEBLANC (Lucien), architecte du Gouvernement, à Paris.

CLASSE 44.

MM.

ALLEMANG, sellier à Lyon.

BELVALETTE Alfred, carrossier à Paris.

CLÉMENT, fabricant de vélocipèdes, Paris.

FAURAX, carrossier à Lyon.

HOB, ingénieur aux ateliers du P.-L.-M., à Oullins.

ROCHET (de la maison Rochet et Schneider), constructeurs de vélocipèdes, à Paris.

THIVOLLE, charron, à Lyon.

*Suppléants.*

MM.

DOMBRET (de la maison Dombret aîné) à St-Etienne.

HANNOYER, ingénieur civil, à Paris.

HAUTIN (de la maison Hurtu, Hautin et Diligeon), constructeurs de vélocipèdes, à Paris.

TRICHARD, carrossier à Lyon.

CLASSE 45.

MM.

BONNET, directeur de la Compagnie lyonnaise des omnibus et tramways de Lyon.

LE PAGE, directeur de la Compagnie des chemins de l'Est de Lyon.

SERVE-BRIQUET, publiciste, à Lyon.

GREL, fabricant de fleurs artificielles, à Lyon.

PATAY, fabricant de fleurs artificielles, à Paris.

**GROUPE IX**

CLASSE 46.

MM.

ASSADA, minotier, à Lyon.

CARRET, fabricant de pâtes alimentaires, membre de la Chambre de commerce, à Lyon.

CHAMBEYRON, minotier, membre de la Chambre de commerce, à Lyon.

CHASSAIGNON-REVOL, marchand de grains, à Lyon.

ESTIEU (de la maison Estieu frères), fabricant de produits alimentaires, à Courbevoie.

FERRAND, fabricant de pâtes alimentaires, à Lyon.

LEDEUIL, pâtissier-confiseur, à Beaune.

NEVEUX, secrétaire de l'Union des chambres syndicales, boulanger, à Lyon.

PRAT, minotier, juge au Tribunal de commerce, à Dijon.

VERLEY, directeur de la Société des amidonneries et rizeries de France, à Lille.

WALTER, administrateur délégué de la Manufacture des biscuits Olibet, à Suresnes.

CLASSE 47.

MM.

BADIEU (Epicerie parisienne), à Lyon.

BERI, fabricant d'huiles, à Nice.

BONNARD, négociant en charcuterie, à Lyon.

CHRISTEN, fabricant de conserves alimentaires, adjoint au maire du III<sup>e</sup> arrondissement, à Paris.

LOUIT (de la maison Louit frères), négociant-industriel, à Bordeaux.

MAYRARGUE, fabricant d'huiles, à Nice.

PERRACHON, produits comestibles, à Lyon.

PETITJEAN, conserves alimentaires, à Paris.

POULARD, marchand-boucher, à Lyon.

THOMAS (Germain), ancien président de section près le Tribunal de commerce, à Paris.

VIDAL-ENGAURRAN, négociant en comestibles, à Marseille.

*Suppléant.*

M. DEVILLE, négociant en produits alimentaires, à Lyon.

CLASSE 48.

MM.

ANDRIÉ, liquoriste, à Lyon.

AUMOINE, négociant en vins, à Jarnioux (Rhône).

ACHIN fils aîné, distillateur, à Genève.

AUDIBERT, vice-président du Syndicat des vins des Côtes-du-Rhône, à Romans.

BERTRAND, directeur des Brasseries de Maxéville, près Nancy.

BERNEY, conseiller municipal, négociant en vins, à Lyon.

BRUNO, président honoraire de la Chambre de commerce de Philippeville, négociant en vins (actuellement à Paris).

BEAUDET, président du Syndicat des vins de l'arrondissement de Beaune, à Beaune.

BISQUIT-DUBOUCHÉ, négociant, à Jarnac-Cognac.

CALVET, sénateur, président du Syndicat des viticulteurs de la Charente-Inférieure, à Paris.

CHARTON, négociant en vins, à Beaune.

COMMANDEUR, négociant en houblons, à Lyon.

COULON (Charles), de la maison Coulon frères, négociant en rhums et tafias, le Havre.

COULON (Anatole), négociant en vins, à Bordeaux.

CORDUAN, négociant en vins, à Dijon.

CASTEJA, vice-président du syndicat du Médoc, à Bordeaux.

DELCOUS, négociant en vins, à Charenton.

DUMAS-FILLION, liquoriste, à Lyon.

DUVERNAY, négociant en vins, juge au Tribunal de commerce, à Lyon.

DELANOE, vice-président du Syndicat général du commerce des Vins et spiritueux de France, à Nantes.

DALAZ, vins de Champagne, à Lons-le-Saunier.

DURAS, négociant-distillateur, à Jarnac-Cognac.

GROSBON (Jules), négociant en vins, à Belleville.

GUICHARD, négociant en vins, membre de la Chambre de commerce, à Chalon-sur-Saône.

GUIRAUT, ancien président du Syndicat des vins de la Gironde, à Bordeaux.

HOUDARD, négociant en vins, à Paris.

LIGNON, négociant en vins et spiritueux, juge au Tribunal de commerce, à Lyon.

LACAVE, négociant en vins, à Cadix.

L'ESCALE (De), Administrateur de la brasserie Croix-de-Lorraine, à Paris.

LUZET, distillateur, à Luxeuil (Haute-Saône).

LE SOURD, directeur du *Moniteur Viticole*, à Paris.

MARTIN-RÉMY, distillateur, à Machécoul.

MOREAU, membre de la Chambre de commerce de Lyon, négociant en vins, à Belleville-sur-Saône.

MALLET-FAURE, négociant en vins, à St-Péray.

MERCIER, vins de Champagne, à Reims (Ardèche).

MEYER, distillateur, à Coubert (Seine-et-Marne).

MAFFRE, négociant en vins et trois-six, à Alger.

MUGNIER, distillateur, à Dijon.

OPPERMANN, brasseur, à St-Etienne.

PLASSE, rectificateur d'alcools, à Maisons-Alfort.

PREMIER, président du Syndicat des vins et spiritueux de la Drôme et de l'Ardèche, à Valence.

PIOT, négociant en vins, à Paris.

PERNET, fabricant de kirsch, à Aillevillers.

PÉLEISSON, négociant-distillateur, à Cognac.

SPRINGER, distillateur, à Maisons-Alfort.

VERT (de la maison Louis Royer et C<sup>ie</sup>), négociant en eaux-de-vie, à Jarnac (Charente).

VIVARÈS, négociant en vins, à Frontignan.

WINCKLER, brasseur, à Lyon.

*Membres suppléants :*

MM.

DUFOUR, négociant en vins, à Nantes.

RUINARD, négociant en vins, à Reims.

CLASSE 49.

MM.

ARCHINARD, confiseur, à Lyon.

AYMARD, fabricant de liqueurs, à Lyon.

BONNET, fabricant de liqueurs, au Puy-en-Velay (H<sup>te</sup>-Loire).

BRAUD, député de la Charente-Inférieure, maire de Rochefort.

BRÉSARD-NEEL, négociant en denrées coloniales, à Lyon.

CALLARD, liquoriste, à Lyon.

COINTREAU, liquoriste, à Angers, juge au Tribunal de commerce.

COUMES (Daniel-Voelker), fabricant de chicorée, à Bayon (Meurthe-et-Moselle).

CRONIER, Administrateur délégué des raffineries Say, à Paris.

CUMIN, fabricant de liqueurs, à Lyon.

CHAPPAZ, liquoriste, à Béziers (Hérault).

DEMAY, liquoriste, à Bordeaux, membre de la Chambre de commerce.

DESBIER, directeur des raffineries de sucre de St-Louis, à Marseille.

DREYFUS, directeur de la *Revue des Vins et Liqueurs*, à Paris.

FERRAND, fabricant de liqueurs, à Lyon, président du Syndicat général du commerce en gros des vins et spiritueux de France.

FONTBONNE, distillateur, président du Tribunal de commerce de Dijon.

GUY, liquoriste, à Angers.

GESTIN, liquoriste, à Paris.

GALLET, fabricant de glucoses et mélasses, à Paris.

GALLAND, liquoriste, à Vienne (Isère).

HARTMANN, liquoriste, président du Syndicat des produits alimentaires en gros, à Paris.

LARCHER, vice-président du Syndicat général des vins et spiritueux de France, à Versailles.

MATTE fils, fabricant de chocolat, à Montpellier.

POUPON, ancien fabricant de moutarde, à Dijon.

PAYRAUD, fabricant de chocolat, à Lyon.

CHAMBRE SYNDICALE DES PATISSIERS-CONFISEURS DE LYON (le Président de la).

RONJAT (de la maison Brun-Pérod et C<sup>ie</sup>), fabricant de liqueurs à Voiron (Isère).

RAISSAC, liquoriste, à Revel (Haute-Garonne).

SERVE fils, fabricant de liqueurs à Lyon.

SIMON, liquoriste à Chalon-sur-Saône.

VIOLET, liquoriste à Thuir (Pyrénées-Orientales).

VOISIN-MIGNON, négociant en vins, fabricant d'apéritifs, à Marseillan (Hérault).

LELASSEUR, de la maison Jackson (essences), à Londres

PICON (de la maison Picon et C<sup>ie</sup>), distillateur, à Marseille.

\* \*

**GROUPE VIII**

Le Conseil supérieur de l'Exposition nous communique la note suivante :

Opérations du Jury. — Groupe VIII.

Le Maire de Lyon, président du Jury des récompenses de l'Exposition, a l'honneur d'informer messieurs les Exposants du groupe VIII, que les opérations du Jury des récompenses pour les classes 34, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44 et 45 dudit groupe, commenceront jeudi matin 26 juillet.

MM. les Jurés se réuniront à l'Hôtel-de-Ville, dans les salons du Conseil supérieur, à neuf heures du matin pour les classes 34, 35, 36 et 37, à dix heures pour les classes 38, 39 et 41, à onze heures pour les classes 42, 43, 44 et 45.

La plus grande exactitude est recommandée à MM. les Jurés à cause de la tenue presque simultanée de ces diverses réunions.

\* \*

**GROUPE IX**

MM. les exposants des classes 48 et 49 du groupe IX, sont informés que le jury des récompenses fonctionnera pour eux à partir du samedi 28 juillet.

MM. les jurés de la classe 49, voudront bien se rendre samedi matin, à 8 h. 1/2 précises à l'Hôtel-de-Ville, salons du conseil supérieur, pour constituer leurs bureaux. MM. les jurés de la classe 48 se réuniront à 2 heures de l'après-midi, le même jour, samedi 28 juillet, dans le même but.

(\*)

## PARTIE NON OFFICIELLE

## A PROPOS DE L'EXPOSITON

La *Construction Lyonnaise* publie l'article suivant :

Nous lisons dans le journal *l'Immeuble et la Construction dans l'Est*, les très judicieuses réflexions reproduites ci-après sur le défaut de publicité concernant l'Exposition lyonnaise et le manque d'organisation en vue de faciliter la communication des populations si industrieuses de l'Est de la France, avec notre grande cité. Ces observations s'appliquent aussi bien aux autres régions de notre pays et nous devons souhaiter que les personnalités, aussi éminentes que dévouées, qui président aux destinées de l'Exposition, mettent tout en œuvre pour satisfaire à ces *desiderata*, dans l'intérêt de notre magnifique entreprise industrielle et coloniale.

« Le fatal événement, désormais historique, de l'assassinat du Président Carnot nous a fait souvenir que la ville de Lyon était en France et qu'elle tenait toujours la place de seconde capitale de la République. Autrement, en n'entendant pas parler de son Exposition universelle, en ne voyant aucune tentative pour faciliter à tous les Français une visite à Lyon, pas plus d'invitations de la part de la municipalité lyonnaise, que d'organisation de trains spéciaux ou même commodes, de la part des Compagnies de chemins de fer, le public n'est guère provoqué à se déplacer et à aller profiter des bienfaits qu'une telle entreprise procure généralement au commerce, à l'industrie, à la science et au travail de toute une nation.

« Et même, nous entendons bien dire qu'il y a une Exposition à Anvers ; la Compagnie de l'Est a créé des trains et des voyages pour la Belgique : mais pour une plus belle Exposition au centre de la France, aucune publicité n'est tentée ni par le gouvernement, ni par la ville de Lyon, ni par les Compagnies de chemins de fer, ni les municipalités sœurs qui, cependant, quand il s'agit de Paris, organisent des déplacements faciles et tentants par le prix, par la durée du séjour et par une réclame excitante aux attrait d'un voyage.

« Or d'ici, de l'Est de la France, pour ne parler que de nous qui sommes si curieux, si industriels, si actifs dans les affaires, une visite à Lyon paraît un dérangement impossible ; il n'y a de Nancy qu'un seul train direct partant vers 11 heures du matin, qui prend presque une journée pour l'aller ; et n'y en a pas pour le retour, à moins de perdre une journée tout entière.

« On comprend qu'un industriel, qu'un commerçant, qu'un homme occupé, ceux qui ont tout à profiter d'une visite d'exposition, reculent devant la perte de ces deux jours en chemins de fer, devant les fatigues d'un fastidieux voyage et la dépense d'un long parcours. D'autre part, l'ignorance absolue où est laissé le public des moyens de vivre là-bas, de voir beaucoup en peu de temps et d'établir un budget exact de débours, crée des difficultés et des obstacles qui détournent le peu de monde ayant la velléité d'aller bénéficier d'une Exposition aussi intéressante, aussi brillante soit-elle.

« Il est donc nécessaire de réclamer des facilités de communication avec Lyon, au moins pendant cette lutte pacifique de l'industrie et du commerce ; il est avantageux pour les Lyonnais, aussi bien que pour tous les Français, de se réunir sur ce terrain des affaires ; il est indispensable, qu'au point de vue de notre unité nationale, tout le monde prenne sa part d'une entreprise de décentralisation qui témoigne d'une force vitale particulière au Centre, mais qui pourrait aussi bien se manifester au Nord qu'au Midi, à l'Est qu'à l'Ouest, d'une action aussi active et aussi riche que la France.

« Nous demandons donc qu'une initiative s'organise pour nous faciliter un voyage à Lyon ; que la Municipalité lyonnaise s'entende avec le Gouvernement, que les Compagnies y mettent un peu du leur et l'Exposition de Lyon produira tous ses effets et retirera tous les avantages que méritent ses efforts.

« Nous recommandons notre demande à nos confrères de là-bas, et à nos confrères de l'Est.

Emile JACQUEMIN.

Nous avons tenu à reproduire complètement cet article d'un ami de l'Exposition — car on ne pouvait présenter sous une forme plus parfaite les avantages de l'initiative que vient de prendre le Conseil supérieur. Au moment où il les exprimait, les *desiderata* que formule notre confrère étaient réalisés — les avantages qu'il signale au futur étaient déjà obtenus.

Le tragique événement du 24 juin a fait retarder de quelques jours, pour la remettre à un moment plus propice, l'inauguration de ces trains de plaisir dont l'organisation, grâce à l'extrême bienveillance de la C<sup>ie</sup> P.-L.-M., de son Conseil d'administration et de son directeur, M. Noblemaire, était résolue depuis longtemps.

Nous n'attendons plus ; la note ci-jointe que publiait ces jours derniers toute la presse lyonnaise nous l'apprend et nous permet en même temps de répondre d'une façon précise, officielle et documentée, à nos amis et confrères de la *Construction Lyonnaise*.

Avec les vacances, voilà que l'attraction de notre belle Exposition se manifeste partout et sollicite tous ceux dont un court loisir interrompt les travaux annuels. En même temps, les lycées, les collèges, les maisons d'éducation ouvrent leurs portes à tous leurs écoliers, enfin libres, et les parents en récompense de leurs studieux efforts préparent déjà l'itinéraire des voyages.

Pour faciliter à tout ce monde la visite agréable et utile de l'Exposition de Lyon, le Conseil supérieur s'est mis en rapport avec la Compagnie P.-L.-M., qui, toujours pleine de bienveillance pour les intérêts lyonnais, a décidé d'organiser une série de trains de plaisirs.

Le premier partira de Paris le dimanche 5 août. Il coïncidera avec les fêtes du Congrès des sapeurs-pompiers qui, grâce au concours de la plupart des Compagnies françaises et à la participation d'effectifs anglais et portugais, attireront à Lyon une énorme affluence de visiteurs et d'étrangers.

A partir du 5 août, la Compagnie P.-L.-M. organisera tous les dimanches des trains de plaisir partant alternativement des gares principales de son réseau : Marseille, Montpellier, Clermont, Dijon, Genève, Chambéry, Aix, Grenoble, etc.

Nous ne pouvons que féliciter la Compagnie P.-L.-M. de cette excellente décision, qui aura pour l'Exposition de Lyon les plus heureux résultats.

## EXPOSITION COLONIALE

La Chambre de commerce de Lyon a adressé aux présidents des chambres de commerce de Romans, de Tarare et de Rouen la lettre suivante pour appeler leur attention sur les avantages que les industriels et les commerçants de leur circonscription peuvent retirer, au point de vue du développement de leurs exportations, d'une étude sérieuse de l'Exposition coloniale de Lyon.

Monsieur et cher collègue,

En acceptant de la Municipalité lyonnaise la charge d'organiser et de diriger elle-même la section coloniale de l'Exposition de Lyon, notre Chambre s'est proposé non d'offrir un spectacle à la curiosité des visiteurs, mais bien de grouper les éléments d'études économiques profitables aux intérêts commerciaux de notre pays. Elle s'est tracé comme double programme de mettre en lumière à la fois les richesses naturelles insuffisamment connues et exploitées de bon nombre de nos colonies, et les produits fabriqués que

la mère patrie peut leur vendre en retour. Au moment où tant de nos industries d'exportation pâtissent d'un resserrement général de leurs anciens débouchés ; notre Chambre a pensé qu'une telle démonstration était particulièrement opportune.

Ce programme tout nouveau a été, autant que possible, rempli, et le moment nous semble venu d'appeler sur ce point l'attention spéciale de vos ressortissants. On reste frappé, en effet, lorsqu'on parcourt l'exposition des produits manufacturés que les diverses colonies achètent à l'Europe et qu'on lit les indications de provenance qui les accompagnent du rôle prépondérant que le commerce étranger, anglais, allemand, etc., joue presque partout. Cette remarque s'applique spécialement aux tissus de tous genres, de coton surtout, qui font, dans nos possessions d'outre-mer, l'objet d'expéditions assez importantes auxquelles le commerce français ne prend qu'une faible part.

Or l'Exposition de Lyon fournit des renseignements précis sur la qualité, les nuances, les prix, etc., des étoffes couramment importées et offre ainsi des moyens d'études et de comparaisons que les commissaires spéciaux attachés à chacun des palais coloniaux seront toujours heureux de rendre aussi profitables que possible par des informations détaillées et précises. Il serait donc très regrettable que nos industriels et nos commerçants ne missent pas à profit la démonstration que notre Chambre a faite, et que ces collections réunies pour la première fois soient dispersées sans laisser des enseignements à notre commerce.

Nous venons vous prier, Monsieur et cher collègue, de nous aider à faire fructifier les conquêtes arrosées du sang de nos soldats par de nouvelles conquêtes pacifiques, en signalant aux industriels de votre circonscription les avantages très réels qu'ils peuvent retirer d'une étude sérieuse de l'Exposition coloniale de Lyon.

Veillez agréer, Monsieur et cher collègue, etc.

Le vice-président, Marius Duc.

## LES CONGRÈS

## CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE

Nous rappelons que la quinzième session du Congrès national des sociétés françaises de géographie se tiendra à Lyon, du 2 au 7 août prochain, dans la salle des fêtes, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le docteur Hamy, membre de l'Institut, conservateur du musée d'ethnographie de Paris.

Nous en publierons ultérieurement le programme.

## CONGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le congrès international de l'enseignement supérieur s'ouvrira à Lyon le 29 octobre 1894 :

Questions proposées à la discussion :

1<sup>o</sup> Du mode de recrutement et de la situation des professeurs des facultés à Paris et en province comparés à ce qui existe à l'étranger. (Rapporteur non désigné.)

2<sup>o</sup> De l'équivalence des études et des grades dans les universités françaises et étrangères. (Rapporteur, M. Caillemer.)

3<sup>o</sup> Des moyens de soustraire les universités françaises à l'uniformité des programmes, en favorisant le développement de chacun suivant ses aptitudes, ses tendances et le caractère de la région.

## CONGRÈS DE MÉDECINE INTERNE

La chirurgie et la plupart des spécialités médicales et chirurgicales possèdent maintenant, en France, des congrès périodiques, seule la médecine interne en est encore dépourvue.

Un certain nombre de professeurs ou agrégés de la Faculté de médecine et de médecins des hôpitaux de Lyon, ont pensé qu'ils pourraient prendre l'initiative de combler cette lacune à l'occasion de l'Exposition internationale qui se tient cette année dans notre ville. Après s'être assuré l'appui d'un grand nombre de leurs confrères lyonnais, l'assentiment et l'adhésion de quelques-uns de leurs collègues de toutes les autres facultés et de quelques écoles de médecine, ils ont nommé un comité d'organisation chargé de convoquer à Lyon, pour le 25 octobre prochain, la première session de ce congrès. Cette date a été choisie pour rapprocher cette réunion de celle du congrès de l'enseignement supérieur.

Le comité d'organisation se bornera à préparer et à assurer la réunion de la première session, laissant au Congrès lui-même le soin d'adopter ses statuts définitifs et de trancher notamment toutes les questions que soulèvent sa précocité, et le siège de ses réunions ultérieures.

La seule langue du Congrès sera le français ; mais l'attention du comité est, à l'exemple du Congrès de chirurgie, d'ouvrir le Congrès à tous les médecins de langue française, et, de plus, aux médecins de toutes les nationalités désireux de faire une communication en français.

Le conseil d'organisation est ainsi composé :

*Président* : M. Gailleton, maire de Lyon, professeur à la Faculté de médecine.

*Vice-présidents* : MM. Mayer et Soulier, professeurs à la Faculté de médecine.

*Secrétaire général* : M. Bard, agrégé, médecin des hôpitaux.

*Secrétaires* : MM. Devic, agrégé, médecin des hôpitaux ; Pic, médecin des hôpitaux ; Collet, interne des hôpitaux.

## CONGRÈS DES SYNDICATS AGRICOLES

Le Congrès national des Syndicats agricoles organisé par l'Union du Sud-Est des syndicats agricoles se tiendra à Lyon les 22, 23, 24 et 25 août prochain.

Le bureau du Congrès est ainsi composé :

*Président* : M. Emile Duport ; *Vice-Présidents* : MM. Antonin Guinand, A. de Fontgalland, Léon Riboud ; *Trésorier* : M. Ernest Richard ; *Secrétaire général* : M. Charles de Béclair ; *Secrétaires adjoints* : MM. Pierre de Monicault, Georges Martin, Charles Genin, Vincendon Dumoulin, Joseph Mital, C. Silvestre.

M. C. Silvestre a — dans ses attributions — la presse et le compte rendu.

M. le Trésor de la Rocque a accepté la présidence d'honneur du Congrès et prononcera le discours d'ouverture.

L'ordre du jour porte :

MERCREDI 22 AOUT (1<sup>re</sup> journée).

*Les syndicats agricoles.*

Séance de l'après-midi, 3 heures : *Unions.*

JEUDI 23 AOUT (2<sup>e</sup> journée).

*Crédit agricole.*

Séance de l'après-midi : *Les Unions des Caisses rurales ; Banque centrale.*

VENDREDI 24 AOUT (3<sup>e</sup> journée).

*Coopératives agricoles.*

Séance de l'après-midi : *Rapport des coopératives de production avec les coopératives de consommation.*

SAMEDI 25 AOUT (4<sup>e</sup> journée).

*Matinée : Visite à une boucherie de l'Union des producteurs et des consommateurs « Croix-Rousse ».* — *Visite du magasin de vente des produits agricoles « Guillotière ».*

*Après-midi : Visite à l'Exposition. — Section d'économie sociale. — Section d'agriculture.*

*Le soir, à 7 heures : Banquet.*

## LES COLONIES

à l'Exposition de Lyon

SUITE ET FIN

La section indo-chinoise comprend deux salles, où elle se trouve trop à l'étroit. Dans la première, sont les meubles : d'abord une bibliothèque où se trouvent des ouvrages sur l'Indo-Chine, le Laos, le Siam, la Calédonie, l'Australie, etc. ; puis des cadres variés de facture annamite, un portrait de Paul Bert par un Tonkinois, un meuble laqué de Hanoï, des bahuts en bois sculpté, un grand meuble très fouillé en jacquier, d'autres incrustés, un joli cabinet de Hué incrusté de nacre et fouillé d'ivoire et de trac, et un bahut ancien en bois de trac ajouré, une armoire à panneaux mobiles et à fronton doré. Des chauffe-mains à suspension de cardan, des objets de vannerie, des mois, des armes, sabres et épées à poignée d'ivoire travaillé et à garde de bronze niellé ; des tables, des supports de gongs ; une vitrine contenant tous les genres d'incrustation ; une collection d'émaux, de bijoux, d'ivoires, de niellures, d'écaillés, de monnaies diverses, d'étoffes, et deux vitrines de porcelaines de la famille bleue ; des albums de photographie ; un buffet fouillé en plein bois, un vase taillé dans une seule pierre dure et couvert de sculptures symboliques, des broderies anciennes au petit point, remplissent cette salle. Une belle panoplie flanquée de dragons en bois dur et deux panneaux sculptés datant de 1650 et représentant l'introduction des premiers européens à la cour d'Annam séparent cette salle de la suivante. Deux autels abrités sous un velum jaune et garnis de peintures annamites nous montrent d'une part les statues de pierre et de bronze des Kiams. Cet ancien peuple, qui occupait l'Annam avant les Annamites, pratiquait le culte brahmanique, et les inscriptions de ses remarquables monuments (1) dénotent une origine indoue. A côté, sur l'autel bouddhique, trônent les divinités de l'Olympe chinois, la série des Hophap, protecteurs des pagodes, les vierges, les bouddhas. Le milieu est occupé par un joli bouddha Khmer, du haut Mékong, devant lequel, sur

(1) Voir la notice sur les monuments Kiams, par Ch. Lemire.

une table royale en laque de Sontay, est placé le char de Bouddha à six dragons. Il supporte une déesse indoue d'origine kiam. Le pavillon du Protectorat domine et semble protéger les dieux et les déesses de ces divers cultes.

La chapelle des bonzes est sur le côté, et sur les parois s'élèvent deux autels laïques. Une crédence en jacquier fait face à une table de toilette à fronton peint sur bois. Des colonnes sculptées d'un seul bloc sont garnies de vases de style flamboyant, servant aux bâtonnets d'encens. Des vitrines contiennent une variété de soieries et de tissus. Des cuillers et des seaux à main découpés dans des coquillages y sont adossés. Des robes de luxe et de cour animent de leurs reflets les angles de chaque salle, précédée de pavillons tonkinois, et ornée de vases à vin de noces et de jardinières en porcelaine. L'ensemble est pittoresque et a un caractère spécial. Les visiteurs sont fort nombreux dans ces salles, et il est intéressant d'entendre les réflexions qu'elles provoquent.

Dans les villages, les curieux interrogent naïvement en français les noirs et leur posent toutes sortes de questions familières, dont ces indigènes restent ahuris et les faces jaunes impassibles. Les enfants demandent où est le pays de ces gens-là, par où ils sont venus, et la maman déploie toutes ses connaissances de géographie coloniale. Rien ne rendra plus populaire la cause coloniale que ces démonstrations par les yeux, dans un cadre fidèle et pittoresque comme les bords du lac de la Tête-d'Or. Ce n'est plus un lac lyonnais, c'est le lac Tchad, avec ses payeurs noirs, et Tombouctou se voit dans le voisinage, ainsi que les amazones du Dahomey.

Si maintenant nous nous embarquons en gondole pour passer sur l'autre rive, nous nous trouverons au milieu d'une multitude de palais et de kiosques, petits et grands, disséminés au hasard.

Le centre est occupé par la coupole, vaste dôme en fer assez semblable à une cloche au dehors ; mais d'un grand et bel effet au dedans ; c'est de forme moins sévère et aussi grandiose que le Palais des machines à Paris. C'est la boule du monde, la sphère d'attraction. Dans son orbite gravitent les étoiles et des planètes avec leurs nombreux satellites. Les premières sont les grands palais des villes de Lyon, Paris, du Rhône, des Arts religieux, des Beaux-Arts ; les secondes sont les pavillons de la Presse, des Mines, etc. Les satellites sont une foule de restaurants et de bars de toute sorte. On rencontre jusqu'à quatre « Bars des Colonies » : aussi pour se distinguer, l'un d'eux s'est intitulé « Bar des Colonies internationales » (*sic*) et sur la porte du Vélodrome on lit : « Entrée des *Courreurs* » : l'air ne leur manquera pas.

Dans la coupole, l'exposition des tissus de Lyon et de Tarare, l'histoire de la soie, les métiers, les soieries, les velours, les tulles, dentelles, étoffes de la plus grande richesse, du dessin le plus parfait et d'une infinie variété, sont une merveille. On s'y est repris à trois fois ; mais pour Lyon, « noblesse et réputation obligent » Aussi ces spécialités paraissent dans une splendeur qui fait l'admiration des visiteurs. Cette monographie vaut à elle seule le voyage. C'est la puissance et l'éclat d'une fabrication sans rivale.

Une des nouveautés est l'éclairage électrique à l'intérieur et à l'extérieur. Les bords du lac sont en outre garnis de gazogènes oxydriques, de feux de Bengale, de mille lumières. Il est sillonné de barques illuminées; et tous les soirs l'orchestre symphonique de Luigini est un régal pour les dilettanti.

Le Pavillon de l'Afrique occidentale et de la Guadeloupe — décidé tardivement — vient de s'ouvrir avec des collections d'un vif intérêt et d'une grande actualité.

Les compagnies de chemin de fer organisent des excursions. C'est un voyage aussi instructif qu'intéressant et ceux qui le feront n'auront pas à le regretter.

Telle est la physionomie de cette grande manifestation générale et coloniale. On a voulu faire si grand et si beau qu'il y a eu bien des tâtonnements et des retards; mais dès maintenant l'œuvre est complète et bat son plein. On ne doit pas l'ignorer en France, ni se désintéresser d'une entreprise à la fois nationale et coloniale, la première de ce genre qui ait pu être tentée, hors Paris, avec un plein et légitime succès.

CH. LEMIRE

## Concours International de Tir de Lyon

La septième journée — vendredi 13 juillet — a vu arriver les délégations de Mostaganem, Philippeville, Aurillac, Rennes.

M. le commandant Berthet, après la bienvenue d'usage a porté un toast à la municipalité lyonnaise, au Conseil général, aux Parlements, aux dévoués souscripteurs de la première heure, à tous ceux enfin qui, à différents titres, défendent la cause du tir, de laquelle peut dépendre un jour le salut de la patrie.

MM. Lermusiaux et Violet, de Paris, prennent à leur tour la parole pour remercier les organisateurs lyonnais.

M. Weber, de Genève, porte un toast chaleureux à la France en faisant ressortir que les Suisses ont toujours été et seront toujours les amis des Français dans les bons comme dans les mauvais jours.

\*\*

Les journées du 14 et du 15 juillet ont favorisé d'une façon exceptionnelle, le succès du concours de tir, succès dû à l'arrivée de nombreux tireurs de Paris, Nice, Pontarlier, Cambrai, Chagny, etc.

Le dimanche 15 juillet, dans la réunion qu'il a présidée, M. le maire de Lyon a prononcé le discours suivant :

Mesdames et Messieurs,

Je porte un toast à la Patrie!

A cette mère aimée autour de laquelle tous ses enfants se réunissent aux jours de joie et de bonheur aussi bien qu'aux jours de deuil et de tristesse.

Je bois à cette mère aimée que nous suivons dans sa marche, à cette mère immortelle dont la figure peut être à certains moments voilée d'un crêpe, mais qui reparait toujours rayonnante comme le soleil qui dissipe les nuages après un jour d'orage.

La Patrie, ce n'est pas un vain mot! Ce n'est pas une abstraction géographique! Ce n'est pas une ligne idéale de frontière! C'est la communion d'idée, de sentiments d'amour pour notre chère France, notre chère République!

La Patrie, c'est le grand sentiment de la fraternité, de la liberté, de l'amour universel!

Je bois aussi à la petite patrie; la petite patrie, c'est celle des tireurs, qui, quel que soit leur pays, portent dans leur cœur l'amour du sol natal, l'amour de leur liberté.

Le tireur est avant tout un patriote et un ami de la paix : lorsqu'un homme sait faire respecter le droit et la

justice et peut les faire respecter, le droit et la justice seront respectés.

C'est avec reconnaissance que nous saluons tous ces tireurs venus de tous pays, et qu'il me soit permis d'adresser, au nom de la Ville de Lyon, les remerciements les plus sincères et nos félicitations aux organisateurs des trois Sociétés, qui n'ont pas craint, à trois ans de distance, de recommencer, je ne dirai pas une expérience, mais un travail long, difficile, pénible, et ont fait que Lyon est non seulement connu comme une ville industrielle, commerciale, républicaine, mais aussi comme une ville où tous les sports sont en honneur, et, en particulier, celui du tir; c'est la seule ville de France, après Paris, qui pouvait organiser une fête pareille.

Au nom de la ville de Lyon, je suis heureux de vous en remercier, vous et ceux qui ont collaboré avec vous. Ceux qui vous ont aidé sont légion; c'est la ville entière, ce sont les particuliers, les corporations.

Je dois remercier, parmi ces dévouements, la presse tout d'abord, dont le concours a été précieux; les artistes qui se sont prodigués, qui ont donné les lots les plus importants, des tableaux, des gravures, des aquarelles, des œuvres d'art, les artistes que l'on retrouve toujours quand il s'agit d'une œuvre de bienfaisance ou de patriotisme.

Messieurs, aux tireurs étrangers;

A la paix universelle!

A la patrie!

A la civilisation!

Les assemblées comme les vôtres sont comme le soleil qui fait fuir le hibou dans son trou. Les doctrines malfaisantes et les malfaiteurs fuient devant vos assemblées patriotiques, comme les oiseaux de nuit devant le soleil.

M. Bouffier, président du Conseil général, prend ensuite la parole. Il s'exprime ainsi :

Après le discours de M. le maire, après ceux prononcés depuis le commencement du tir, je suis heureux cependant de prendre la parole.

Au nom du département du Rhône, je dois ici à tous nos compatriotes français et à tous les étrangers, souhaiter la bienvenue et leur envoyer le témoignage le plus affectueux.

Le fusil Lebel, cette arme merveilleuse, a été tenue ici par des tireurs extraordinaires, mais elle l'a été d'une façon superbe par les tireurs hollandais qui en ont reconnu l'excellence.

Au milieu de ces mauvais jours, nous avons une consolation, c'est de nous trouver réunis ici, tireurs français et étrangers, dans la même pensée patriotique.

La ville de Lyon doit être fière de ses enfants et des résultats obtenus.

Je bois aux présidents des trois sociétés de tir de Lyon et à tous les organisateurs.

\*\*

La séance du 16 juillet — dixième journée — s'est ressentie des splendides journées des 14 et 15. Un nombre inaccoutumé de visiteurs a envahi le Stand, suivant les tirs avec beaucoup d'intérêt.

A la réunion de midi, M. Billiaz a salué les délégations nouvellement arrivées : le Guidon de Genève, les Sociétés d'Aix en Provence, Laon, Dijon, Meursault, Montbrison, Chartres, Nantua, Besançon, Grenoble, Albertville, Bourg, Sens, Saint-Julien-en-Beaujolais et la Société de tir du 107<sup>e</sup> territorial d'Annecy.

M. Jullien, de Genève, lui répond et porte un toast à l'amitié toujours plus grande des tireurs genevois et suisses aux tireurs français. N'avons-nous pas, dit-il, le même caractère, les mêmes aspirations, le même système gouvernemental, la République? Ne buvons-nous pas la même eau? Le Rhône n'est-il pas un trait d'union entre nous? Vive la France!

Une enthousiaste ovation accueille ces paroles.

Au dessert, la partie gaie a été remplie par M. Viollet qui a déclamé deux pièces de vers de sa composition : « Bon vieux vin du père Chanon » et « les Heumeurs de concours ».

Le concours de 1894 marquera dans les annales du tir. C'est le succès des armes à petit calibre; chez tous les armuriers du stand, on remarque une diversité de modèles, tous plus merveilleux les uns que les autres. Une véritable révolution s'est produite dans l'art de l'armurerie. Les qualités balistiques des armes à petit calibre n'ont pas tardé à faire abandonner les armes qui, jus-

qu'alors, avaient fait le succès des stands.

## NOS VISITEURS

Notre Exposition va bientôt recevoir la visite d'un hôte dont le nom évoque certains souvenirs pittoresques de l'Exposition de 1889. On se rappelle le succès de curiosité qu'obtint à Paris Dinah-Salifou, ce roi nègre de la côte du Sénégal, et les aventures qui pendant son séjour occupèrent assez joyeusement la chronique.

Après plusieurs mois passés dans la féerie des fêtes parisiennes où son costume donnait la note gaie de l'opérette, le bon monarque était reparti pour ses Etats. Mais après quelques difficultés avec ses sujets, sans doute étrangères au régime de la presse, il fut interné à Saint-Louis par le gouvernement français.

C'est précisément son fils Insa-Bâ, prince du Rip, qui, au commencement de la semaine prochaine, doit visiter l'Exposition lyonnaise.

Insa-Bâ est un prince nègre tout à fait fin de siècle. Il a 19 ans et vient de passer son baccalauréat à Alger où, sous la tutelle du gouvernement français, il suivait les cours du lycée. Il parle et écrit donc parfaitement le français. Il avait déjà suivi son père à Paris en 1889 et c'est un grand ami de la France.

Avant de se rendre à Lyon, il doit passer quelques jours à Charavine, cette jolie petite station dauphinoise placée au bord du lac de Paladru,

\*\*

Notre excellent confrère égyptien, le cheikh Abbou Naddara, le grand ami de la France, venant de Paris, est arrivé à Lyon pour en décrire l'exposition dans son journal politique et dans sa revue littéraire. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le cheikh espère pouvoir faire des conférences sur la politique, la littérature et les progrès en Orient, au profit des sociétés de bienfaisance de Lyon.

Le concours de la presse lyonnaise lui est acquis d'avance.

## PETITES NOUVELLES DE L'EXPOSITION

« Il est aujourd'hui officiellement décidé que la musique de la garde républicaine se rendra sous peu à l'Exposition de Lyon.

« Cette excellente phalange sera reçue à Lyon avec tous les honneurs dus à la première musique de Paris, c'est-à-dire du monde.

« L'excellent chef de la garde, M. Parès, ne néglige rien pour prouver aux visiteurs de l'Exposition de Lyon que la musique de la garde qui obtint tant de succès dans ses triomphants voyages d'Amérique, de Belgique et d'Angleterre n'a pas périclité, bien au contraire, sous son habile direction.

« Depuis huit jours, en effet, on travaille ferme à la caserne de la Cité. Tout un répertoire nouveau sera offert aux Lyonnais. »

\*\*

Une troupe chinoise, recrutée sous les auspices du gouvernement et composée de 40 personnes : chanteurs, danseurs, équilibristes et autres, est partie de Saïgon, le 25 juin dernier, à destination de Lyon, et sera sous peu de jours à l'Exposition, où elle compte donner une série de représentations inédites.

\*\*

M. Claret, pour donner satisfaction aux nombreuses personnes qui n'ont pu assister dimanche dernier aux exercices de l'indien D'Jelmako, informe le public que de nouvelles fêtes auront lieu aujourd'hui jeudi, auxquelles participera cet équilibriste hors ligne.

\*\*

Le Vélodrome Tête-d'Or, va passer par une nouvelle période transitoire pendant quelques jours. M. Bouilhères, son nouveau directeur, a eu l'heureuse idée de faire venir pour une quinzaine une troupe de 120 indigènes des tribus nomades du Sahara. L'ouverture de cette exhibition aura lieu le 3 août. Nul doute qu'elle obtienne un très vif succès de curiosité. Le village se compose de Berbères, Touareg, Chambaà, Tabbou, Arabes des hauts plateaux, Maures. Comprenant : cavaliers, musiciens, marabouts, femmes, enfants, accompagnés de chevaux berbères et arabes, gazelles, chameaux, siouguis, etc., etc.

Oasis, douar, ksour, gourbis, tentes écoles, marchands, marabout. Produits et travaux indigènes. Danses des montagnes, du désert, des écharpes, du Amrha, des poignards, courses, combats, tournois, exercices divers.

Grande fantasia (50 cavaliers).

## Nouillettes aux Œufs RIVOIRE & CARRET

### LES TICKETS COLLECTIFS

Nous avons annoncé la création de tickets collectifs donnant droit d'entrer dans l'enceinte de l'Exposition et dans un certain nombre d'expositions particulières. Rappelons que ces tickets sont émis par carnets du prix de 5 francs; ils donnent le droit d'entrée : à l'Exposition, au village et au théâtre annamites, au panorama Jacquard, au panorama du couronnement du czar, au chemin de fer de Tombouctou, au concert des Aïssaouas, au théâtre égyptien et ture, et enfin dans le parc aérostatique où ont lieu les ascensions du ballon captif.

Tous ces tickets sont distincts et peuvent être utilisés au gré des visiteurs.

## RÉGATES INTERNATIONALES

Nous avons pu nous procurer quelques renseignements sur les Régates internationales qui se donneront à Lyon les 29 et 30 juillet.

Les engagements reçus sont au nombre de 120 bateaux avec les meilleures équipes de Vevey, Barcelone, Turin, Paris, Boulogne, Tours, Toulouse, Mâcon.

Ces régates seront les plus belles qui auront jamais été données en France et à l'Étranger, tant comme valeur de prix (20,000 francs) que par la valeur des équipes qui y prendront part.

## BULLETIN FINANCIER

**Rentes françaises.** — Les menaces d'impôt sur le revenu n'ont pas troublé la sérénité du marché de nos Rentes. La discussion a cependant revêtu un caractère d'importance exceptionnelle, car c'est, en somme, notre régime fiscal qui était en cause et tous les partis, même le gouvernement, se sont trouvés d'accord pour en reconnaître les imperfections. Si donc, pour le moment, on est débarrassé de l'impôt sur le revenu et du système de la déclaration et du contrôle inquisitorial, la perspective des réformes n'est pas pour cela écartée, ainsi qu'en témoigne le vote de l'ordre du jour suivant accepté par le gouvernement :

« La Chambre résolue à poursuivre l'organisation de l'impôt sur les revenus et confiante dans les déclarations du Ministre des finances, l'invite à déposer dans le plus bref délai possible, les projets de réforme dont il a entrepris l'étude. »

**Fonds d'Etats étrangers.** — Si ce compartiment de la cote est comme tous les autres, peu animé, il n'en conserve pas moins son excellente fermeté surtout pour les fonds d'Etats dont le crédit n'est pas discuté.

Peu de changement sur les Fonds Russes qui continuent leur travail de consolidation avec des transactions assez suivies. Le Trésor vient de publier ses recettes pour le premier trimestre de l'exercice en cours. Il en résulte que les recettes ordinaires ont augmenté de 45 millions, tandis que les recettes extraordinaires ont diminué de 77 millions. Quant aux dépenses du premier trimestre, elles sont inférieures de 10 millions à celles effectuées pendant la même période de 1893. L'épargne se porte toujours de préférence sur ces valeurs.

**Obligations.** — L'ajournement à l'automne, des mesures à prendre en faveur de Compagnies de Chemins de fer espagnols, ne peut qu'aggraver la situation des lignes de la péninsule. Aussi, les obligations accusent-elles, cette semaine, une tendance plus lourde, qui se traduit par un recul assez sensible des cours.

Les Nord-Espagne rétrogradent, suivant les séries, à 254, 219, 208, 197,50 et 197; le Saragosse à 268, 260 et 243; les Andalouses à 230.

Le groupe Portugais est toujours délaissé, ce qui s'explique par l'incertitude dans laquelle on se trouve encore, touchant l'époque du paiement des intérêts. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire maintes fois, c'est aux porteurs qu'il appartient, en déposant leurs titres pour le Convenio, de hâter le moment où les arrangements intervenus recevront pleine et entière exécution.

Les valeurs de transport participent de l'inactivité générale du marché. Les obligations Tramways de Lyon 4 % sont toujours à 313 et celles du Tramway électrique de Clermont-Ferrand à 510. L'obligation Fourvière se maintient à 400 et l'Ouest-Lyonnais à 390.

**Sociétés de Crédit.** — Depuis quelque temps, le marché des actions de ces établissements est dépourvu d'animation. Les quelques rares transactions qui s'opèrent, portent principalement sur le Crédit Foncier, la Banque de Paris et le Crédit Lyonnais, et encore les variations de cours n'ont-elles qu'une médiocre importance.

La Banque de Paris est actuellement dans une période d'attente. On croit que cette Société tient en préparation diverses affaires et qu'elle attendra l'automne pour les présenter au public.

La faiblesse des actions du Crédit Lyonnais s'explique par l'approche de l'époque de libération. Certains porteurs vendent une partie de leurs actions libérées de 250 fr., pour, avec le montant de cette vente, libérer la portion qu'ils gardent en portefeuille. Les bénéfices de la Société sont toujours satisfaisants, en même en notable progression sur l'exercice correspondant.

Les Sociétés de Crédit étrangères dénotent une moins grande animation, mais gardent leur précédente fermeté.

Extrait de la Revue hebdomadaire, de MM. E.-M. Cottet et C<sup>ie</sup>, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

**FLEURS** POUR MODES  
Maison de Gros  
PARURES DE MARIÉES  
Plantes d'appartement  
ARTIFICIELLES COURONNES MORTUAIRES  
V<sup>o</sup> Louis GREL, 18, c. GAMBETTA, LYON

EXPOSITION DE LYON  
Vient de paraître :  
LE  
**CATALOGUE OFFICIEL**  
DES EXPOSANTS  
GROUPE V  
Tissus, Vêtements et Accessoires.  
Soies et Soieries, Passementeries, Vêtements, Bonneterie, Parfumerie.  
Prix du fascicule : 1 fr., par la poste, 1 fr. 15  
EN VENTE  
à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, 14  
et à l'Exposition.

## Grande Fabrique de Vélocipèdes P. FAGEOT AINÉ

CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.

47-49, Boulevard du Nord, 51-53

— LYON —

IMMENSE SUCCÈS DU ROI DES PNEUMATIQUES

\* GROS \* DÉTAIL \*  
\* \* \* \* \*



STOCK CONSIDÉRABLE de MACHINES pour la VENTE et la LOCATION

Atelier spécial de réparation pour tous systèmes

Grand assortiment de pièces détachées pour des industriels s'occupant de la fabrication ou de la réparation des machines.

Le seul véritable **ALCOOL DE MENTHE**, c'est  
L'ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**  
Recommandé contre les moindres maux.  
BOISSON HYGIÉNIQUE ET RAFFRAICHISSANTE.  
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES.  
EAU DE TOILETTE ET DENTIFRICE EXQUIS  
Exiger le nom **DE RICQLÈS** sur les flacons.

Obtention, Exploitation et Vente de

## BREVETS D'INVENTION

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Dépôt de **Marques de Fabrique.** — Consultations sur les Questions de brevetabilité, de contrefaçon, etc.

G. FREYDIER-DUBREUIL & X. JANICOT, INGÉNIEURS-CONSEILS

31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

## G<sup>DE</sup> BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2<sup>50</sup> — DINERS 3<sup>00</sup>

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

## ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

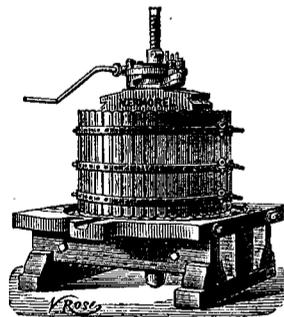
Sonneries, Téléphones, Lumière électrique  
Porte-voix, Paratonnerres

Anc<sup>ie</sup> Maison **CHOLLET & RÉZARD**

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière  
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)



**POMPES**  
à vin

**PRESSOIRS**

Fouloirs

Égrappoirs

## ALAMBICS

Grande Fabrique de Cuves et Foudres

Exposition de Lyon

Chai modèle et Pavillon spécial

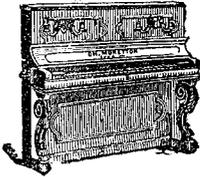
Près la porte Tête-d'Or.

Ecrire à V. VERMOREL, à VILLEFRANCHE (Rhône)

# PIANOS

Ancienne Maison VIENNET  
**CH. MORETTON & C<sup>E</sup>, Succ<sup>RS</sup>**  
 9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE  
 au comptant  
 et  
 à crédit



Location.  
 Accords.  
 Réparations.  
 Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

**FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE**  
 DE TOUS GENRES

**R. DITMAR**

52, rue Sala, LYON

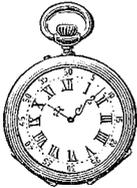
Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pouvoir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air central.

**SUSPENSIONS & APPLIQUES**  
 BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité  
 PREMIÈRE QUALITÉ

**HORLOGERIE DE PRÉCISION**

Ch. BRISEBARD, fabricant à Besançon (Doubs)



Aux Lecteurs du « BULLETIN OFFICIEL »

Par suite d'entente avec M. C. BRISEBARD et afin d'obtenir une prime à nos lecteurs, nous avons obtenu une réduction de 15 %, sur tous les articles du catalogue de 1894. Il suffit de renvoyer ce coupon à la maison C. BRISEBARD.

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

## MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M<sup>lle</sup> Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

## CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail: 10, rue d'Algérie, Lyon.

## AMEUBLEMENTS

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR

LYON — 42, cours de la Liberté, 42 — LYON

MEUBLES ORDINAIRES ET RICHES

Meubles et Sièges d'Art  
 Tentures — Glaces — Tapis — Literie complète

Successeur de M. Hilaire DUFIN

POUR LA

FABRICATION DES MEUBLES D'ART

# A LA RENOMMÉE

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS  
 CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

L'AGENCE MÉJEAN ET C<sup>IE</sup>

6, place des Terreaux.

tient à la disposition de Messieurs les Exposants un très grand choix de bons employés des deux sexes avec ou sans cautionnement, il suffit de lui en faire la demande.

Représentation à l'Exposition

25 % d'économie.

## HOTEL DE ROME

A BELLECOUR — LYON

Nouvellement restauré à neuf

PRIX MODÉRÉS

## LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à l'entresol, **A LOUER** à bail à l'année ou pour la durée de l'Exposition.

FABRIQUE DE REMISES

J. MOUSSY Fils

16, rue des Capucins, 16

Tissage mécanique Bt<sup>e</sup> S. G. D. F.

Soies, Cotons, Fils et Fournitures générales pour Soierie.

## POSTICHES

pour dames, perruques, cache-folie, tours, nattes, chignons, etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1<sup>er</sup>, Lyon

POLISSAGE ET NICKELAGE

Sur tous métaux

M. GEOFFRAY & C<sup>IE</sup>

Usine à vapeur et Bureaux:

271, rue Vendôme, 1, place Vendôme

Près le cours Gambetta

LYON

Bain spécial pour pièces de grandes dimensions. — Etalages. — Spécialité pour les articles de Sellerie, Orthopédie, Chirurgie. — Bain approprié et monté pour le Nickelage dit *Anglais*, des Pièces vélocipédiques, Articles militaires, etc.

## G<sup>d</sup> Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

**HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES**

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

**SEIGLE-GOUJON — LYON**

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C<sup>ies</sup> de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT: 13, rue de Vendôme.

Usine à vapeur aux Charpenes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

## ÉTABLISSEMENT MÉDICAL

Du Docteur COURJON à MEYZIEU (Isère), près Lyon (2<sup>e</sup> année)

Spécial pour le traitement des Maladies du Système nerveux et Affections chroniques

Ce vaste établissement, construit dans une propriété de 7 hectares, comprend plusieurs villas absolument séparées, ce qui permet un classement régulier des pensionnaires, suivant l'âge, le sexe et la maladie. — Bâtiments, cours, jardins, parcs, services, salles de bains, douches, massage et électrisation, tout est distinct.

S'adresser à Meyzieu ou à Lyon, 14, rue de la Barre.

## EXPOSITION DE LYON

Catalogue Général et Officiel des Exposants

Pour tout ce qui concerne la rédaction et la publication de cet ouvrage, le seul officiel, s'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort et dans ses succursales: Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Dijon et Clermont-Ferrand.

## MONT ROSE, MONT CERVIN

Chemin de fer

DE

## VIÈGE A ZERMATT

(Suisse)

Zermatt, altitude 1.600 mètres. — Buffet. — Service catholique tous les matins. — Excursions et Ascensions à la portée de toutes les forces. — Stations intermédiaires: Saint-Nicolas et Rauda.

Un séjour dans la vallée remplace avantageusement un séjour au bord de la mer.

Voiture de luxe à disposition à Viège, si dix voyageurs au moins, payant pour la 2<sup>e</sup> classe, en font la demande.

Surtaxe de 5 fr. par personne pour Zermatt.

SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES



Grilles, Portes, Portail en fer forgé et fer Elégi, Serres, Bâches, Châssis, Kiosques, Marquises, Vérandas, Ponts, Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères, Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RAOULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Moncey, LYON

## VOYAGES & EXCURSIONS EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

Excursions en Savoie et Dauphiné

Billets Circulaires à prix réduits, comportant des parcours en Chemins de fer, Bateaux et Voitures (publiques et particulières), pour visiter les Massifs du Mont-Blanc la vallée de Chamonix, le Grand et le Petit Saint-Bernard, le Val d'Isère, la Vallée de Pralognan, la Tarentaise, les Massifs de l'Oisans, du Briançonnais.

Billets spéciaux pour Excursions à la Grande-Chartreuse. — Billets de Bains et Villes d'Eaux. — Coupons d'Hôtels.

POUR RENSEIGNEMENTS

s'adresser à

# L'AGENCE COOK

Aux bureaux de PARIS, 1, place de l'Opéra

— MARSEILLE, 43, rue Noailles

Le Propriétaire-Gérant: V. FOURNIER.

9495 — Imp. L. Delaroche & C<sup>ie</sup>, place de la Charité, Lyon.